



## **Avis au public et à la communauté juridique**

### **Jour de deuil national - impact sur les délais de la Cour**

Lundi le 19 septembre 2022 a été déclaré un jour férié fédéral à la mémoire de feu Sa Majesté la Reine Elizabeth II. À ce titre, la Cour canadienne de l'impôt et ses bureaux du greffe seront fermés pour cette journée.

Cette date sera également un jour férié en vertu de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* et de toutes les règles. À ce titre, toutes les dispositions selon lesquelles les jours fériés ont une incidence sur les délais de la Cour seront applicables. Par exemple, lorsqu'une date limite tombe le 19 septembre 2022, la date limite sera désormais le 20 septembre 2022.

Signé ce 14<sup>e</sup> jour de septembre 2022.

*(original signé par le juge en chef Eugene P. Rossiter)*

Eugene P. Rossiter  
Juge en chef